DEPARTEMENT D'INDRE-ET-LOIRE - DEUXIÈME CIRCONSCRIPTION



Elections Législatives du 30 Novembre 1958

André PRÉCIGOUX

Exploitant Agricole à Saint-Ouen-les-Vignes

Candidat de Renouveau National et d'Union Sociale

Remplaçant éventuel : Raymond PICHON

Cultivateur à Neuvy-le-Roi

Electrices, Electeurs,

Vous connaissez mon programme.

C'est un programme constructif **auquel tous les hommes libres peuvent souscrire.**

Je n'y reviendrai pas.

Avant le second tour, je me contente d'attirer votre attention sur deux points.

Si vous partagez mon opinion, vous comprendrez sans peine pourquoi je maintiens ma candidature et pourquoi il est nécessaire que, le premier moment de surprise passé, vous la fassiez triompher.

* *
*

Respectueux des consignes du Général de GAULLE je n'ai fait état qu'avec beaucoup de discrétion des titres indiscutables que j'avais à me réclamer de la politique de Renouveau National entreprise par lui.

Tous les candidats n'ont pas eu la même pudeur. Grâce à l'exploitation abusive du nom du Général, des hommes qu'aucun mérite personnel ne désignait par ailleurs aux suffrages des électeurs, ont réussi à sortir de l'obscurité, ce que le scrutin d'arrondissement, choisi par le Général de GAULLE pour moraliser les élections, aurait dû empêcher.

En fait, à l'époque où le Parti Paysan d'Union Sociale que je représente dans la circonscription, donnait son **appui inconditionnel au Général de GAULLE,** aucune autre formation politique ou professionnelle n'avait encore accepté de rompre ouvertement avec le Système et de **soutenir sans restriction l'homme qui avait déjà sauvé une fois le pays** et que les politiciens avaient contraint à se retirer de la vie publique.

Mon OUI au Referendum a autant de poids que celui de M. JOUHANNEAU. Le OUI du Parti Paysan d'Union Sociale a plus de poids que celui de la Convention Républicaine créée pour la circonstance.

J'affirme, quant à moi, que **l'U.N.R. n'a aucun titre à monopoliser le prestige du Général de GAULLE.** Celui-ci a **déjà été trahi une fois par son propre parti, par les hommes qui s'étaient servi de son nom pour se faire élire.**

Je souhaite qu'il n'en soit pas ainsi une seconde fois. Le seul moyen, en tout cas, d'éviter une réédition tragique de l'affaire du R.P.F., c'est de refuser à l'U.N.R. le monopole du Gaullisme et du patriotisme, **ce que les électeurs de M. ROYER à Tours ont compris.**

* *
*

D'autre part, la deuxième circonscription de l'Indre-et-Loire est une circonscription typiquement rurale. A tous les électeurs de cette circonscription, je demande de se poser la question suivante en mettant leur bulletin dans l'urne : « **Est-ce que je veux vraiment que mon terroir soit représenté par un retraité de la S.N.C.F. ou par un instituteur,** et est-ce que j'accepte à l'avance toutes les conséquences de mon choix ? ».

* *
*

Parce que je ne veux pas que le Général de GAULLE soit trahi par l'U.N.R. comme il l'a déjà été autrefois,

Parce que je ne veux pas que tous les ruraux de ce terroir que j'aime et où je suis né, **soient représentés par un fonctionnaire retraité,**

Arrivé en tête dans 48 communes rurales, je n'ai pas le droit de retirer une candidature que tous les Gaullistes non politiciens appuient et feront triompher.

Vive de Gaulle, Vive la France

André PRÉCIGOUX

IMP. PINÇON FRÈRES - AMBOISE - TÉL. 24